



LIVRET DE FORMATION

Moniteur Fédéral 2^{ème} degré Enseignant Niveau 4

Nom du stagiaire :

Nom du tuteur :

Nom de la structure :.....
Tampon



FSGT
14 / 16 Rue Scandicci
93508 Pantin Cedex
01 49 42 23 19 info@plongee.fsqt.org

www.plongee.fsqt.org

INTRODUCTION

Pour répondre et donner du sens à la démarche pédagogique spécifique de la FSGT qui est basée sur **L'ÉVALUATION CONTINUE**, les objectifs de ce document sont :

- lier la formation à la certification du brevet. Dans le cadre de l'Évaluation Continue qui cherche à valider des compétences dans le temps, la formation et la certification doivent être nécessairement liées. Ainsi les stages fédéraux ne sont pas des examens sanctions mais la finalisation d'une formation dans un contexte particulier avec pour finalité d'effectuer une évaluation de synthèse.
- accompagner les formateurs/tuteurs et les stagiaires dans leur démarche de formation en leur proposant des thèmes de questionnement de l'activité. A partir de ces thèmes l'objectif est de formaliser les évaluations (détermination de critères) pour optimiser le caractère formatif de cette dernière.
- créer une ligne de cohérence dans la formation de nos cadres pour affirmer et faire valoir nos spécificités pédagogiques.

Composition du livret de formation

Ce document est composé de 2 parties :

- **La 1^{ère} partie** le parcours « plongée » du stagiaire et notamment son expérience antérieure au début officiel de sa formation MF2. **Cette partie est remplie par le stagiaire.**
- **La 2nd partie** relate le vécu et les actions du stagiaire dans **le cadre de sa formation déclarée**. Elle comprend également les évaluations du tuteur et son avis par rapport à la participation du stagiaire à un stage fédéral. **Cette partie doit être intégralement remplie par le tuteur.**

Dans son intégralité ce livret permettra au jury de bien cerner la formation et la préparation du candidat au stage. Ainsi on dépassera la simple signature en permettant au candidat un accompagnement performant.

Mode d'emploi et parcours de formation

1- La page « Déclaration fédérale » doit être envoyée à formation@plongee.fsgt.org dès le début du tutorat et avant le stage préliminaire. Une copie de cette déclaration avec la validation de la commission sera renvoyée au candidat et devra demeurer dans son livret.

2- Le stagiaire MF2 doit participer à 2 stages fédéraux au cours de sa formation : le 1^{er}, est appelé « stage préliminaire » et s'effectue en début de formation afin que le postulant prenne toute la mesure des fonctions/ missions d'un E4 FSGT et des exigences de la certification. Le 2nd, est le stage terminal qui finalise la formation et permet de certifier le candidat.

3- Entre les 2 stages fédéraux, le stagiaire réalise un stage pédagogique en participant (en responsabilité) à des formations « d'enseignant ». Le tuteur et le stagiaire renseignent le Livret de formation au fur et à mesure.

4- En fin de formation, le tuteur doit donner son avis sur les aptitudes du candidat ; il doit également, avec le Président du club, présenter officiellement le candidat et attester que son niveau de compétence lui permet de se présenter à la certification.

5- Le Livret complet doit être présenté au jury au 1^{er} jour du stage terminal.

Certification

La certification s'effectue obligatoirement au cours d'un stage fédéral inscrit au calendrier national (www.plongee.fsgt.org/stagesfederaux).
Les modalités et les documents sont présentés en annexe 2.

MF2 FSGT – Profil et fonctions

La formation des MF2 FSGT doit être organisée et finalisée en fonction de leur rôle et des exigences nécessaires pour l'assumer (cf. annexe 1).

Le MF2 FSGT est un expert qui doit maîtriser avec un haut niveau d'exigence :

- les techniques de la plongée,
- les logiques et les mises en œuvre des principes pédagogiques relatifs à ces techniques,
- l'environnement et les fondements théoriques de l'activité subaquatique en appui sur une culture générale importante.

Il doit être en mesure d'assumer les fonctions spécifiques à son niveau :

- formateur de cadres techniques,
- directeur de plongées, de stages et responsable technique d'un club,
- organisateur de stage de formation et de certification au delà de son club,
- cadre fédéral acteur du développement de la plongée FSGT au niveau national et/ ou local en contribuant à l'évolution des structures et des documents FSGT.

Considérations générales

Il est impératif que le futur candidat réalise l'intégralité de son livret de formation avec le même tuteur afin de valider sa présentation. Si toutefois un changement devait avoir lieu, le candidat sera dans l'obligation d'en informer son référent local et d'obtenir l'accord du centre fédéral.

Le tuteur est un MF2 FSGT qui a une expérience récente des stages fédéraux et de la formation « d'encadrant ».

Le centre fédéral, les organisateurs de stages se verront dans l'obligation de refuser tout candidat n'ayant pas rempli les conditions du livret de formation.

Nous avons cherché à rédiger ce document de façon claire et précise. Toutefois et afin d'éviter toute ambiguïté et erreur d'interprétation, les personnes qui rencontreront un souci de compréhension dans la lecture ou le renseignement de ce document peuvent se rapprocher de leur référent ou du centre fédéral.

Nous souhaitons bonne chance à tous les futurs candidats et restons à la disposition des tuteurs pour l'amélioration de ce document.

DECLARATION de FORMATION MF2

Cette déclaration officialise la formation et entérine le tutorat.
Elle doit être envoyée à formation@plongee.fsgt.org pour validation et rapportée dans le Livret avant le stage préliminaire.

Je soussigné,
déclare débuter le tutorat de la formation du stagiaire ci-dessous en
vue de l'obtention du brevet de Moniteur Fédéral 2^{ème} degré FSGT.

STAGIAIRE :

Nom : Prénom :
Adresse :
Profession :
Téléphones :
E-mail :
Club :
Nom du Référent départemental :

TUTEUR

Nom : Prénom :
Club :
N°MF2 :
E-mail :
Téléphone :

Date et lieu :

Signature stagiaire

Signature Président club

Signature tuteur

Validation fédérale

Date de réception au centre fédéral :

Pour la Commission Formation
Nom, signature et tampon:

PARTIE I

VOTRE PARCOURS

Nom :

Prénom :

EMail :

Tél :

I-1/ Quels **brevets** vous avez obtenus en lien avec votre activité plongée ?

Brevets	lieu	Année	Pdt du jury

I-2/ Quels sont les **clubs** « plongée » auxquels vous avez adhéré ?

Clubs	Année	Fédération	Niveau de plongée	Fonction

Remarques personnelles :

EXPERIENCES ET MOTIVATIONS

I-3/ Quelles sont les **principales motivations** de votre candidature ?

I-4/ Quelle est votre **implication au sein de la FSGT** au niveau local ou national (participation à des commissions de travail, CDA, CFA, interclubs, ...) ?

I-5/ Quelles sont vos participations à des **jurys « d'encadrant »** ?
(avant la déclaration)

Date et Lieu	Nombre et niveau des Candidats	Votre rôle (participation/ organisation)	Pdt du jury

I-6/ Quelles sont les **formations de « plongeur » ou « d'encadrant »** que vous avez personnellement effectuées ou accompagnées (avant la déclaration) ?

Année	Nombre et Niveau préparé	Description de votre intervention pédagogique

I-7/ Comment caractériseriez-vous votre **démarche pédagogique** ?

I-8/ Combien effectuez-vous de **plongées par an** (depuis ces trois dernières années) ?

I-9/ Avez-vous une **pratique particulière** (mélanges, photo, environnement, archéo, profonde, ...) ?

CONNAISSANCES DE LA FSGT

I-10/ Que pensez-vous du cursus de formation de la FSGT ?

I-11/ Quel sera le premier « chantier fédéral » dans lequel vous vous inscrirez en tant que futur MF2 ?

I-12/ Avez-vous un projet de développement dans le cadre de la FSGT ?

VOTRE PREPARATION

I-13/ Comment avez-vous abordé votre préparation technique ?

I-14/ Comment avez-vous abordé votre préparation physique ?

PARTIE II (tuteur)

Les interventions ci-dessous sont sous le contrôle direct d'un formateur
et supervisées par le tuteur

II-1/ Relevé des interventions pédagogiques en responsabilité dans le cadre de **formations « d'Initiateur »** (E1) (après la déclaration)

Club et date	Thème de la séance plongeur nombre d'élèves plongeur et Initiateur	Signature et tampon formateur

Les interventions ci-dessous sont sous le contrôle direct d'un formateur
et supervisées par le tuteur

II-2/ Relevé des interventions pédagogiques en responsabilité dans le cadre
de **formations « d'Aspirant »** (E2) (après la déclaration)

Club et date	Thème de la séance plongeur nombre d'élèves plongeur et Aspirant	Signature et tampon formateur

Les interventions ci-dessous sont sous le contrôle direct d'un formateur
et supervisées par le tuteur

II-3/ Relevé des interventions pédagogiques en responsabilité dans le cadre
de **formations « de Moniteur Fédéral 1^{er} degré »** (E3) (après la déclaration)

Club et date	Thème de la séance plongeur nombre d'élèves plongeur et MF1	Signature et tampon formateur

II-4/ Relevé des interventions en responsabilité dans le cadre de **jurys**
 « **d'encadrant** » (Guide de palanquée, E1 et E2) (après la déclaration)

Club, date et lieu	Rôle du stagiaire MF2 nombre et niveau des candidats	Signature et tampon tuteur

AVIS DU JURY

A l'issu du stage préliminaire

Lieu du stage :

Date :

	favorable	réservé	défavorable	observations
Technique et physique				
Direction et organisation péda d'1 stage				
Pédagogie 2 nd degré				
Organisation d'un examen				
Maîtrise Manuel du moniteur				
Encadrement au-delà de 40m				
Connaissances théoriques				

Remarques et appréciations générales du jury :

Signatures et tampons des membres du jury :

AVIS DU TUTEUR

En vue de l'inscription au stage final

	favorable	réservé	défavorable	observations
Technique et physique				
Direction et organisation de stage				
Direction de plongée				
Pédagogie 2 nd degré				
Connaissances et implication vie associative				
Maîtrise Manuel du moniteur				
Encadrement au-delà de 40m				
Navigation				
Connaissances théoriques				

Remarques et appréciations générales du tuteur :

Signature et tampon du tuteur :

Présentation du candidat par le tuteur en fin de stage pédagogique

Je soussigné,
tuteur de stagiaire MF2,
certifie que le niveau de compétence de ce dernier est satisfaisant pour qu'il se
présente à un stage fédéral afin de valider son brevet de MF2 FSGT.

Date et lieu :

Signature / tampon :

Présentation du candidat par le club du stagiaire

Club :
Nom, Prénom du Président :
certifie que le niveau de compétence et d'investissement associatif de ce
dernier est satisfaisant pour qu'il se présente à un stage fédéral afin de valider
son brevet de MF2 FSGT.

Date et lieu :

Signature / tampon :

A joindre au dossier d'inscription après signature.
Une copie doit rester dans le livret de formation.

ANNEXE 1

Analyse des exigences du MF2

Afin de guider la formation des candidats MF2, cette annexe a pour objectif :

- d'établir une Fiche Descriptive de l'Activité de MF2 à la FSGT afin de mettre en lumière les fonctions, les compétences et capacités nécessaires à l'exercice de cette responsabilité.
- d'identifier les aptitudes et connaissances que doit posséder un candidat pour répondre aux exigences des fonctions d'un MF2 en responsabilité.

Formateurs/ tuteurs et stagiaires pourront alors décliner en critères d'évaluation et/ ou en objectifs pédagogiques propres ces compétences et aptitudes pour construire un plan de formation.

Fiche Descriptive de l'Activité de MF2

L'activité d'un MF2 FSGT peut se décomposer en 4 fonctions :

- Responsable pédagogique d'un club
- Directeur de stage
- Formateur de cadre
- Cadre fédéral

I – Responsable pédagogique d'un club

- 1-1- Participer à la vie institutionnelle du club en relation avec les élus
- préparer et organiser des réunions internes (réunions d'information)
 - présenter des bilans d'activité et des projets.
- 1-2- Contribuer à la planification et à l'organisation des activités du club
- être à l'écoute des adhérents et prendre en compte leurs demandes,
 - programmer et organiser l'activité subaquatique sur la saison et notamment les actions de formation,
 - mettre en œuvre les moyens et outils nécessaires au bon fonctionnement d'une équipe pédagogique,
 - proposer des projets de développement et articuler son activité à la vie du club,
 - gérer un parc à matériel et l'utilisation des équipements voire des locaux (achat, prêt, entretien, hygiène, ...),
 - participer aux procédures administratives liées aux activités subaquatiques.
 - rechercher, recueillir et diffuser les informations nécessaires à la conduite des activités subaquatiques (notamment dans le domaine de la formation et de la réglementation),
- 1-3- Articuler et mettre en cohérence le fonctionnement de son club à la vie institutionnelle et aux valeurs de la FSGT,
- 1-4- Manageur de projet
- prévoir un plan d'action lié à l'organisation logistique (planification des étapes : avant, pendant et après la réalisation de l'action),
 - prévoir des régulations et des solutions de remplacement,
 - prévoir les démarches administratives nécessaires,
 - préparer la promotion du projet,
 - animer et coordonner une équipe en fonction du plan d'action,
 - évaluer le déroulement et l'impact du projet.

II - Directeur de stage

- 2-1- Organiser et diriger un stage de formation ou d'activité subaquatique
- prendre en compte les différentes règles relatives à la mise en œuvre d'activités subaquatiques (réglementation de la discipline et celle liée à l'utilisation des lieux de pratique),
 - organiser l'accueil et la prise en charge des publics,
 - animer une équipe pédagogique et élaborer les documents nécessaires au suivi pédagogique des stagiaires et à la cohérence de l'équipe,
 - respecter, tant que faire ce peut, la formation en situation réelle (cascade),
 - programmer les différents temps du stage, les activités et coordonner le déroulement,
 - évaluer son action et expliciter ses choix,

- 2-2- Analyser le contexte et diriger sur site les activités subaquatiques
- organiser l'accueil et la prise en charge les pratiquants,
 - choisir la zone d'évolution la plus adaptée en prenant en compte les paramètres environnementaux (météo) et le nombre et le niveau des pratiquants,
 - définir les aménagements matériels et techniques du site pour optimiser les conditions de pratique et garantir la sécurité des pratiquants en respectant l'environnement et éventuellement d'autres utilisateurs,
 - préciser les règles de composition des palanquées en fonction du site et du niveau des pratiquants (mise en place d'évaluations si nécessaire), et coordonner l'organisation des plongées
 - superviser l'explication des caractéristiques des divers types de plongée (conditions de pratique en fonction du site et du niveau des plongeurs), des consignes de sécurité et de prévention de l'environnement,
 - organisation et coordination de l'assistance à la navigation.
- 2-3- Encadrer un groupe en immersion
- encadrer des plongées spécifiques et notamment celles se déroulant dans la zone de 40 à 60m.
- 2-4- Qualifier des plongeurs dans la zone de 40 à 60m.

III - Formateur de cadres

- 3-1- Analyser et prendre en compte les caractéristiques et aptitudes du public (futurs cadres)
- identifier les caractéristiques des publics (motivations, maturité, caractéristiques psychologiques, intellectuelles, sociales, aptitudes physiques ...)
 - analyser le niveau de compétence des stagiaires (maîtrise des savoir-faire techniques (démonstration), des connaissances théoriques et du matériel, expériences et culture plongée, aptitudes relationnelles et à l'animation, connaissance des cursus, réflexion pédagogique, capacité à travailler en équipe)
 - adapter son attitude et son action en fonction du public,
- 3-2- Construire un acte pédagogique dédié à des enseignants stagiaires
- programmer des actions d'enseignement à la pédagogie de la pratique, de la théorie des cursus « plongeur » et du CAFSAN.
 - programmer des actions d'enseignement à la direction de Plongée et l'aménagement matériel sécuritaire d'ateliers pédagogiques,
 - présenter les fondements de différentes méthodes pédagogiques (découverte/ modèle),
 - initier les élèves enseignant à l'analyse de leur propre pratique et les accompagner dans la construction de leur propre démarche pédagogique,
 - aider les élèves enseignants à s'approprier le Manuel du moniteur
- 3-3- Animer et présider un jury
- concevoir et organiser des séances de certification (P4, Initiateur et aspirant),
 - harmoniser les différents membres du jury,
 - effectuer les démarches administratives pour la délivrance des cartes ou diplômes,

IV - Cadre fédéral

4-1- Assumer la responsabilité fédérale de Référent

4-2- Organiser et réaliser des stages fédéraux

- assurer la fonction de Président de jury,
- assurer la fonction de Représentant fédéral,

4-3- Animer ou participer aux travaux d'une commission thématique au sein de la CFA plongée ou d'une commission locale

Aptitudes et connaissances d'appui exigées pour l'exercice des fonctions MF2

A- Physiques (**nécessaire à la fonction II**)

B- Techniques / Théoriques / CAFSAN (**II - III**)

Maitrise des savoir-faire (capacité à la démonstration)

Maitrise des connaissances (capacité à l'explication)

C- Pédagogie 2nd degré (**II - III**)

Aptitude du stagiaire MF2 à accompagner un enseignant en formation dans l'acquisition de ses compétences. Cet accompagnement doit dépasser l'échange d'expériences. Un MF2 doit permettre aux autres stagiaires « moniteur » de s'approprier une démarche pédagogique et une façon de penser l'activité au-delà du transfert de connaissances et de savoir-faire. Le MF2 doit plus permettre aux futurs enseignants de se faire une représentation des fonctions de moniteur que de lui inculquer la sienne.

D- Culture générale plongée / Capacité d'analyse critique (**I - IV**)

E- Connaissance du fonctionnement institutionnel de la FSGT et de ses cursus (Manuel du Moniteur) (**I - II - III - IV**)

Rappel :

L'activité d'un MF2 FSGT peut se décomposer en 4 fonctions :

I- Responsable pédagogique d'un club

II- Directeur de stage

III- Formateur de cadre

IV- Cadre fédéral

ANNEXE 2

Certification – Stage final

Conditions de candidature

- Etre âgé de 20 ans au minimum.
- Etre licencié à la FSGT.
- Etre titulaire du brevet de Moniteur Fédéral 1^{er} degré FSGT ou équivalent depuis 2 ans minimum au 1^{er} jour du stage final.
- Présenter un certificat médical de non contre indication à la plongée subaquatique avec scaphandre de moins d'un an.
- Etre présenté conjointement par le Président du club et un Moniteur Fédéral 2^{ème} degré FSGT.
- Etre titulaire d'un permis mer.
- Etre titulaire du Certificat d'Aptitude Fédéral de Sauvetage et d'Assistance Nautique (CAFSAN) ou d'un brevet équivalent.
- Etre titulaire du brevet de secourisme PSC1 ou brevets équivalents.
- Avoir participé à un stage fédéral préliminaire. Notons que la déclaration d'entrée en formation doit être signée par le président du club et le tuteur (MF2 FSGT) avant le stage préliminaire.
- Avoir réalisé un stage en situation de moniteur 2^{ème} degré dans une structure FSGT. Ce stage doit être le support de l'épreuve n°11 du cursus MF2.
- Etre titulaire d'un Livret de formation complet.

Conditions de validation

La validation des épreuves s'effectue exclusivement lors de stages fédéraux. Les épreuves validées ne sont pas acquises pour des stages ultérieurs.

La validation de chaque épreuve nécessite une note supérieure ou égale à la note minimale indiquée. Cette note est la moyenne des notes obtenues lors du stage. Concernant le module technique et physique, si le jury permet au candidat une épreuve de rattrapage, la note finale attribuée pour cette épreuve sera 10/20 au maximum.

La moyenne générale du stage est la moyenne des notes obtenues aux épreuves sans coefficient.

La validation du brevet nécessite une moyenne générale supérieure ou égale à 10.

Délivrance du brevet

Le brevet est décerné par le centre fédéral au vu de l'attestation de réussite/ relevé de notes remplis par les membres du jury lors du stage final.

Les épreuves du MF2

Module Technique et Physique

- 1) Réaliser un **1 000 m capelé**, (moins de 28 minutes pour les hommes et moins de 30 pour les femmes).
F / NF
- 2) **Assister un plongeur en difficulté à 30m**, le remonter jusqu'à la surface à vitesse contrôlée et le remorquer jusqu'à un point donné.
Note minimale : 10/20
- 3) **Descendre et répondre à un test de lucidité à 50m**
Note minimale : 10/20
- 4) Réaliser une **assistance gilet de 50m**
Note minimale : 10/20
- 5) Descendre en **apnée à 15m**
F / NF
- 6) **Organiser et conduire une palanquée à 50m**
Note minimale : 10/20
- 7) **Sauvetage mannequin** en plongée libre
F / NF

Module Direction de stage

En s'appropriant les outils proposés dans la Charte des stages, le candidat MF2 devra :

- 8) **Concevoir le planning** du déroulement du stage.
Note minimale : 10/20
- 9) Animer, **harmoniser une équipe d'enseignants** et mettre en œuvre le suivi pédagogique.
Note minimale : 10/20
- 10) Déléguer, accompagner et superviser **l'organisation d'une plongée de formation**.
Note minimale : 10/20

Module pédagogie 2^{ème} degré

- 11) Concevoir un cycle de formation : présenter un **rapport de stage** où le candidat a été mis en « responsabilité » dans une formation d'enseignant.
Note minimale : 10/20
- 12) **Former à la pédagogie de la pratique** : Montrer ses capacités à expliquer à des élèves enseignant la meilleure façon de réaliser un enseignement pratique.
Note minimale : 10/20

13) **Former à la pédagogie de la théorie** : Montrer ses capacités à expliquer à des élèves enseignant la meilleure façon d'exposer un sujet théorique relatif à la plongée en fonction du niveau des élèves.

Note minimale : 08/20

14) **Former à la pédagogie du CAFSAN** : Montrer ses capacités à expliquer à des élèves enseignant la meilleure façon d'enseigner à des plongeurs les éléments du CAFSAN.

Note minimale : 08/20

15) **Former à la pédagogie de l'assistance à la navigation** : Montrer ses capacités à expliquer à des élèves enseignant la meilleure façon d'enseigner à des plongeurs les notions élémentaires de l'assistance à la navigation.

Note minimale : 08/20

16) **Organiser un examen** : Montrer ses capacités à concevoir, organiser et conduire des séances d'évaluation certificative, en pratique et en théorie.

Note minimale : 10/20

Module Connaissances d'appui

17) Démontrer, lors d'un **entretien avec le jury**, sa maîtrise des connaissances d'appui nécessaires au moniteur fédéral 2^{ème} degré. Les thèmes de cet entretien seront : l'expérience associative du candidat / la connaissance de la FSGT et des institutions de la plongée / les fondements théoriques des activités subaquatiques / notions élémentaires de préparation physique.

Note minimale : 08/20

Epreuve facultative (Obligatoire pour être Président d'un jury fédéral ou Représentant Fédéral)

18) **Soutenir un mémoire** sur un sujet relatif à la plongée, choisi par le candidat et approuvé par la commission formation. Ce sujet doit être développé avec une approche personnelle permettant au candidat de démontrer une capacité d'analyse, de synthèse et de réflexion.

Acquis/ Non Acquis



Attestation de réussite / Relevé de notes – MF2

Demande de carte brevet : FSGT/CMAS FSGT

A transmettre au siège de la fédération après avoir fait une copie qui demeurera dans le Livret.

Nom et prénom :

Date et lieu de naissance :

Adresse (réception carte) :

N° de licence FSGT :Club :

Le candidat a satisfait aux épreuves nécessaires à l'obtention du brevet de Moniteur fédéral 2^{ème} degré FSGT (Enseignant niveau IV).

	Note minimale/20	Note obtenue
Module TECHNIQUE et Physique		
1) 1000 mètres capelé	Fait	
2) Remontée tout moyen 30m	10	
3) Descente et test de lucidité à 50m	10	
4) Assistance gilet de 50m	10	
5) Apnée à 15 mètres	Fait	
6) Organisation, conduite de palanquée à 50m	10	
7) Sauvetage mannequin plongée libre	Fait	
Moyenne du module	10	
Module DIRECTION DE STAGE		
8) Conception du planning du stage	10	
9) Animation d'1 équipe pédagogique (Direction stage)	10	
10) Organisation d'une plongée de formation	10	
Moyenne du module	10	
Module PEDAGOGIE 2^{ème} degré		
11) Cycle de formation (Rapport de stage)	10	
12) Formation à la pédagogie de la pratique	10	
13) Formation à la pédagogie de la théorie	08	
14) Formation à la pédagogie du CAFSAN	08	
15) Formation à la pédagogie de Assistance Navigat°	08	
16) Organisation d'un examen	10	
Moyenne du module	10	
Module CONNAISSANCES D'APPUI		
17) Entretien avec le jury	08	
Moyenne du module	08	
Moyenne générale	10	

Date et lieu :

Noms, signatures et tampons des membres du jury :

Attestation de réussite

Mémoire MF2

18) Soutenir un mémoire sur un sujet relatif à la plongée choisi par le candidat. Ce sujet doit être développé avec une approche personnelle permettant au candidat de démontrer une capacité d'analyse, de synthèse et de réflexion.

<u>Capacités recherchées</u>	<ul style="list-style-type: none"> - Démontrer des connaissances relevant de l'expertise relative au monde de la plongée de loisir. - Capacité à l'analyse et à la <u>réflexion critique issues d'un travail personnel</u> et empreint d'objectivité et de cohérence.
<u>Cadrage méthodologique</u>	<p>Le mémoire est un travail de recherche à finalité pratique relatif aux activités subaquatiques de loisir. Les recherches doivent donc permettre d'interroger voire d'élucider certains aspects de la pratique du candidat.</p> <p>Ainsi l'élaboration du mémoire doit prendre appui sur des situations rencontrées dans l'expérience du candidat. Par conséquent, la démarche théorique doit reposer sur la définition d'une problématique (questionnement issu du terrain) c'est-à-dire que le corpus théorique ne doit pas constituer le fond du mémoire mais justifier une problématisation et contribuer à la résolution de la problématique.</p> <p>Par conséquent le mémoire devra comprendre :</p> <ul style="list-style-type: none"> - définition d'une problématique et cadrage de l'objet d'étude, - développement d'un argumentaire (théorique et pratique) justifiant l'intérêt de la problématique et annonçant les axes d'investigation voire une hypothèse de travail, - les apports théoriques et conceptuels doivent être clairement présentés en respectant les sources, - corps du mémoire (traitement de la problématique) qui doit aboutir à des éléments de réponse fondés sur une confrontation théories / pratique, - les expérimentations et les observations doivent garantir une objectivité du travail d'étude et donc répondre à des préoccupations méthodologiques minimum - la partie conclusive doit permettre au candidat de se positionner et de mesurer les limites des résultats obtenus afin de proposer éventuellement de nouvelles ouvertures.
<u>Préconisations pédagogiques</u>	<ul style="list-style-type: none"> - La durée de la soutenance est déterminée par le jury et doit être au minimum de 30 minutes, - Le mémoire doit être remis par le candidat à tous les membres du jury ainsi qu'à la commission formation au moins 15 jours avant le 1^{er} jour du stage. - Le candidat peut soutenir son mémoire sur le stage de validation de son MF2 ou sur un stage ultérieur

Le candidat a satisfait aux exigences de l'épreuve précisée ci-dessus.

Nom et prénom :

Stage fédéral de : le,

Tampons et signatures des membres du jury :